

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

Version 1.0

Date d'impression 26.10.2017

Date de révision 23.06.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED
IMPORT
Nom de la substance : Disodium carbonate, compound with hydrogen peroxide (2:3)
No.-CAS : 15630-89-4
No.-CE : 239-707-6
No. enr. REACH EU : 01-2119457268-30-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée
Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à un grade produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : BRENNTAG S.A.
Avenue du Progrès 90
FR 69680 CHASSIEU
Téléphone : +33(0)4.72.22.16.00
Téléfax : +33(0)4.72.79.53.74
Adresse e-mail : FDS@brenntag.fr
Personne responsable/émettrice : Direction HSE

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité BRENNTAG SA
Disponible 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)
Disponible 7j/7 et 24h/24

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

Informations limitées aux intoxications
01 45 42 59 59 appel depuis la France
+33 1 45 42 59 59 (international)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Matières solides comburantes	Catégorie 3	---	H272
Toxicité aiguë (Oral(e))	Catégorie 4	---	H302
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	---	H318

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Prévention : P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

		chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P221	Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
	P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention	: P305 + P351 + P338 + P310	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
Elimination	: P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
Disodium carbonate, compound with hydrogen peroxide (2:3)			
No.-CAS : 15630-89-4	100	Ox. Sol.3	H272
No.-CE : 239-707-6		Acute Tox.4	H302
No. enr. : 01-2119457268-30-xxxx		Eye Dam.1	H318
REACH EU			

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT**4.1. Description des premiers secours**

Conseils généraux	: Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas d'inhalation	: Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin en cas d'indisposition.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 10 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les urgences ophtalmiques.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.
------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: La substance en elle-même ne brûle pas, mais en contact avec des substances combustibles elle augmente le risque d'incendie et peut attiser un feu existant de manière substantielle. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Produits de combustion dangereux	: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO ₂)

5.3. Conseils aux pompiers

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

Équipement de protection : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire spécial pour les pompiers autonome. Porter un équipement de protection individuel.
Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	: Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Comburant; Favorise l'inflammation des matières combustibles. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Information supplémentaire sur les conditions de stockage	: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.
Précautions pour le stockage en commun	: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Précautions pour le stockage en commun	: Tenir à l'écart des matières combustibles. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Température de stockage	: < 40 °C
Matériaux d'emballage appropriés	: Acier inoxydable, Polyéthylène
Matériaux d'emballage inappropriés	: , Fer, Cuivre, Zinc, Nickel

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	: Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
--------------------------------	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Information (supplémentaire)	: Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.
------------------------------	--

Composant:	Disodium carbonate, compound with hydrogen peroxide (2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Long terme - effets locaux, Inhalation	: 5 mg/m ³
DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Long terme - effets locaux, Contact avec la peau	: 12,8 mg/cm ²
DDSE (dose dérivée sans effet)	

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

Travailleurs, Aiguë – effets locaux, Contact avec la peau : 12,8 mg/cm²

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Long terme - effets locaux, Contact avec la peau : 6,4 mg/cm²

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Contact avec la peau : 6,4 mg/cm²

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce : 0,035 mg/l

Eau de mer : 0,0035 mg/l

STP : 16,24 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle*Protection respiratoire*

Conseils : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
En cas de formation d'aérosol ou de brume, utiliser une protection respiratoire appropriée.
Protection respiratoire conforme à EN 141.
Filtre à particules:P2

Protection des mains

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.
Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Matériel : Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant : 15 mm

Matériel : PVC
délai de rupture : 240 - 480 min

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT*Protection des yeux*

Conseils : Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps

Conseils : Porter un équipement de protection individuel.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	: granulés
Couleur	: blanc
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: donnée non disponible
pH	: 10,4 - 10,7 (10 g/l ; 20 °C)
Point/intervalle de fusion	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: donnée non disponible
Point d'éclair	: donnée non disponible
Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: < 0,001 Pa (25 °C)
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: 2,01 (20 °C)
Hydrosolubilité	: 140 g/l (20 °C) soluble

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Kow -1,57
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
Décomposition thermique	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Propriétés explosives	:	Législation UE: Non explosif
Explosibilité	:	Le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes	:	Peut aggraver un incendie; comburant.

9.2. Autres informations

Poids moléculaire	:	314,06 g/mol
-------------------	---	--------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Conseils	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. La substance en elle-même ne brûle pas, mais en contact avec des substances combustibles elle augmente le risque d'incendie et peut attiser un feu existant de manière substantielle. Réagit exothermiquement avec les acides.
----------	---	---

10.2. Stabilité chimique

Conseils	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
----------	---	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Favorise l'inflammation des matières combustibles.
-----------------------	---	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	:	Protéger de l'humidité.Chaleur.
Décomposition thermique	:	donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	:	Tenir à l'écart des matières combustibles. Eau, Acides et bases, Agents réducteurs, Matières organiques, Sels métalliques, Oxydes de métaux, Métaux
-------------------	---	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

Produits de décomposition dangereux : Oxygène, Dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone, Vapeur d'eau, Eau

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Composant:	Disodium carbonate, compound with hydrogen peroxide (2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Toxicité aiguë**Oral(e)**

DL50 oral : 1034 mg/kg (Rat, mâle et femelle) (méthode US-EPA)

Inhalation

donnée non disponible

Dermale

DL50 : > 2000 mg/kg (Lapin) (OCDE ligne directrice 402) Donnée de la littérature

Irritation**Peau**

Résultat : Pas d'irritation de la peau (Lapin)

Yeux

Résultat : Provoque des lésions oculaires graves. (Lapin)

Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e) (Test de Buehler; Cochon d'Inde) (OCDE ligne directrice 406) Donnée de la littérature

Effets CMR**Propriétés CMR**

Cancérogénicité : Cette substance n'est pas considérée comme carcinogène.
 Mutagénicité : donnée non disponible
 Tératogénicité : donnée non disponible
 Toxicité pour la reproduction : donnée non disponible

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT**Toxicité pour un organe cible spécifique****Exposition unique**

Remarques : donnée non disponible

Exposition répétée

Remarques : donnée non disponible

Autres propriétés toxiques**Danger par aspiration**

Non applicable,

Information supplémentaire

Expérience de l'exposition humaine : Irritant pour les yeux et la peau.,

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Composant:	Disodium carbonate, compound with hydrogen peroxide (2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Toxicité aiguë**Poisson**

CL50 : 70,7 mg/l (Pimephales promelas; 96 h) (Essai en semi-statique) Donnée de la littérature

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 4,9 mg/l (Daphnia pulex (Daphnie); 48 h) (Essai en semi-statique) Donnée de la littérature

algue

CE50 : 7,7 mg/l (Algues; 72 h) Donnée de la littérature

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT**Bactérie**

CE50 : 466 mg/l (boues activées; 30 min; Substance d'essai: Peroxyde d'hydrogène) (OCDE Ligne directrice 209) Donnée de la littérature

Toxicité chronique**Invertébrés aquatiques**

NOEC 2 mg/l (Daphnia pulex (Daphnie); 48 jr) (Essai en semi-statique)

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	Disodium carbonate, compound with hydrogen peroxide (2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Persistance et dégradabilité**Persistance**

Résultat : Le produit peut être dégradé par des procédés abiotiques, par exemple procédés chimiques ou photolytiques.

Biodégradabilité

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	Disodium carbonate, compound with hydrogen peroxide (2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Bioaccumulation

Résultat : log Kow -1,57
: Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	Disodium carbonate, compound with hydrogen peroxide (2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Mobilité

Eau : Le produit est soluble dans l' eau.

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

Sol : Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant:	Disodium carbonate, compound with hydrogen peroxide (2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Données pour le produit

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Composant:	Disodium carbonate, compound with hydrogen peroxide (2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

Halogènes organiques (AOX)

Résultat : Le produit ne contient pas d'halogènes organiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT**14.1. Numéro ONU**

3378

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : CARBONATE DE SODIUM PEROXYHYDRATÉ
RID : CARBONATE DE SODIUM PEROXYHYDRATÉ
IMDG : SODIUM CARBONATE PEROXYHYDRATE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe : 5.1
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels) 5.1; O2; 50; (E)
RID-Classe : 5.1
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger) 5.1; O2; 50
IMDG-Classe : 5.1
(Étiquettes; No EMS) 5.1; F-A, S-Q

14.4. Groupe d'emballage

ADR : III
RID : III
IMDG : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : non
Dangereux pour l'environnement selon RID : non
Polluant marin selon le code IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Données pour le produit**

Nomenclature des installations classées : 4440 Solide comburant catégorie 1, 2 ou 3

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

(ICPE) - Directive
Seveso III

Composant:	Disodium carbonate, compound with hydrogen peroxide (2:3)	No.-CAS 15630-89-4
-------------------	--	---------------------------

UE. Règlement UE n ° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. Reglementation No 1451/2007 [Biocides], annexe I, JO L325) : Numéro CE : , 239-707-6; Listé

Directive EU. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I : Exigences palier inférieur: 50 tonnes; Partie 1: Catégories de substances dangereuses; P8 : Liquides ou solides comburants, Catégorie 1, 2 ou 3
Exigences du palier supérieur: 200 tonnes; Partie 1: Catégories de substances dangereuses; P8 : Liquides ou solides comburants, Catégorie 1, 2 ou 3

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.

Abréviations et acronymes

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	concentration prédite sans effet
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante
UVCB	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
vPvB	très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes usitées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.

- Autres informations :
- Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.
- Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.
- Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.
- :
- Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.
- Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.
- Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

N°.	Titre	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	3	10	8, 14, 15, 20, 25, 34, 35, 36, 37, 39	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 14	2, 6b, 7	NA	ES4679
2	Utilisation professionnelle	22	1, 5	8, 14, 15, 20, 25, 34, 35, 36, 37, 39	8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 19	8a, 8b, 8e	NA	ES4681
3	Utilisation privée	21	NA	8, 35, 36, 37, 39	NA	8a, 8b	NA	ES4683

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

1. Titre court du scénario d'exposition 1: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégorie de produit chimique	PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC20: Produits tels que régulateurs de pH, flocculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC25: Fluides pour le travail des métaux PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36: Adoucissants d'eau PC37: Produits chimiques de traitement de l'eau PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2: Formulation de préparations ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, ERC6b, ERC7

Quantité utilisée	Tonnage annuel du site	15000
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	
	Nombre de jours d'émission par année	300
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	2 %
	Eaux usées, .	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements	Air	Ventilation par aspiration équipée de filtres., ou, laveur des gaz

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Eau	Toute eau usée doit être rejetée dans la STEP
	Sol	Etanchéité de toutes les surfaces du sol pertinentes dans l'usine
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station sur site de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Données additionnelles dans la section 13 de la FDS	

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	220 jours/ an
	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).	
	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV). (Efficacité: 90 %)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Des mesures de contrôle sont nécessaires pour réduire les émissions et les expositions résultantes pendant les activités de nettoyage et la maintenance ou dans le cas d'excès des valeurs limites d'exposition professionnelle	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter les vêtements de protection adaptés, gants et protection des yeux/du visage. Utiliser un équipement de protection oculaire conforme à la norme EN 166.	
	Fonctionnement des équipements de filtration des solides Nettoyage des équipements de filtration des solides	Protection respiratoire Filtre à particules:P2

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pertinent pour tous les ERC: EUSES

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
Pertinent pour	---	Eau douce	PEC	0,0031mg/l	---

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

tous les ERC					
Pertinent pour tous les ERC	---	Eau de mer	PEC	0,0031mg/l	---
Pertinent pour tous les ERC	Forme aqueuse	STP	PEC	1mg/l	---

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14: ECETOC TRA

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1, PROC3	---	Exposition cutanée des travailleurs.	0,1mg/cm ²	---
PROC2	---	Exposition cutanée des travailleurs.	0,2mg/cm ²	---
PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9	---	Exposition cutanée des travailleurs.	1mg/cm ²	---
PROC5	---	Exposition cutanée des travailleurs.	2mg/cm ²	---
PROC14	---	Exposition cutanée des travailleurs.	0,5mg/cm ²	---
PROC1, PROC2	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,01mg/m ³	---
PROC3, PROC8b, PROC9, PROC14	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,1mg/m ³	---
PROC4, PROC5, PROC8a	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5mg/m ³	---

L'exposition orale n'est pas considérée pertinente.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

1. Titre court du scénario d'exposition 2: Utilisation professionnelle

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteurs d'utilisation finale	SU1: Agriculture, sylviculture, pêche SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure
Catégorie de produit chimique	PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC25: Fluides pour le travail des métaux PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36: Adoucissants d'eau PC37: Produits chimiques de traitement de l'eau PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8e

Quantité utilisée	Quantité utilisée dans l'UE (tonnes/an)	250000
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Facteur de Dilution (Rivière)	10
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Rejet continu	
	Nombre de jours d'émission par année	365
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	100 %
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les	Eau	Toute eau usée doit être rejetée dans la STEP
	Sol	Etanchéité de toutes les surfaces du sol pertinentes dans l'usine

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site					
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées			
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d			
	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station sur site de traitement des eaux usées			
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d			
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Méthodes d'élimination	Eliminer les conteneurs vides et les déchets de manière sûre.			
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC19					
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.			
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide			
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	220 jours/ an			
	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures				
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV). (Efficacité: 90 %)				
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Des mesures de contrôle sont nécessaires pour réduire les émissions et les expositions résultantes pendant les activités de nettoyage et la maintenance ou dans le cas d'excès des valeurs limites d'exposition professionnelle				
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des protections pour les yeux et des gants adaptés. Matériaux recommandés : Néoprène Utiliser un équipement de protection oculaire conforme à la norme EN 166. Laver soigneusement après manipulation directe du produit.				
	Utilisation manuelle du spray	Porter un équipement de protection respiratoire. (Efficacité: 90 %)(PROC11)			
3. Estimation de l'exposition et référence de sa source					
Environnement					
Pertinent pour tous les ERC: EUSES					
Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
Pertinent pour tous les ERC	---	Eau douce	PEC	0,0004mg/l	---
Pertinent pour	---	Eau de mer	PEC	0,0004mg/l	---
80000000646 / Version 1.0		23/27		FR	

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

tous les ERC					
Pertinent pour tous les ERC	---	STP	PEC	0,004mg/l	---

Travailleurs

PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC19: ECETOC TRA

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC8a	---	Exposition cutanée des travailleurs.	13,71mg/kg p.c./jour	---
PROC8b, PROC9	---	Exposition cutanée des travailleurs.	6,86mg/kg p.c./jour	---
PROC10	---	Exposition cutanée des travailleurs.	27,4mg/kg p.c./jour	---
PROC11	---	Exposition cutanée des travailleurs.	107mg/kg p.c./jour	---
PROC13	---	Exposition cutanée des travailleurs.	13,71mg/kg p.c./jour	---
PROC19	---	Exposition cutanée des travailleurs.	141mg/kg p.c./jour	---
PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC19	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5mg/m ³	---
PROC10, PROC19	Forme aqueuse, (12% p/p)	Exposition des travailleurs par inhalation.	1,24mg/m ³	---
PROC11	Forme aqueuse	Exposition des travailleurs par inhalation.	1,35mg/m ³	---
PROC13	Forme aqueuse	Exposition des travailleurs par inhalation.	1,34mg/m ³	---

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

1. Titre court du scénario d'exposition 3: Utilisation privée

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit chimique	PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36: Adoucissants d'eau PC37: Produits chimiques de traitement de l'eau PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
Activité	Utilisations par les consommateurs p. ex. en tant que véhicule dans les produits cosmétiques/de soins personnels, parfums et produits parfumés. Note : Dans le cas des produits cosmétiques et de soins personnels, une évaluation des risques n'est exigée que pour l'environnement au titre de REACH car celle pour la santé humaine est visée par une autre législation, Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b

Quantité utilisée	Quantité annuelle pour des utilisations à large dispersion	50 tonne(s)/an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Facteur de Dilution (Rivière)	10
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Nombre de jours d'émission par année	365
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	100 %
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Eau	Toute eau usée doit être rejetée dans la STEP
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Méthodes d'élimination	Éliminer les conteneurs vides et les déchets de manière sûre., Éliminer les déchets conformément à la législation environnementale.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Lavage en machine

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
-----------------------------	---	--

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	290 g(PC35Lavage en machine)
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par événement	1 min(Chargement PC35)
	Durée d'exposition par événement	20 min(Application PC35)
	Fréquence d'utilisation	3 Fois par jour
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	<p>Conserver hors de la portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux. Utiliser une protection des yeux adaptée. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.</p>

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35

Activité	Autre blanchiment	
Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	70 g
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par événement	10 min
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	<p>Conserver hors de la portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux. Utiliser une protection des yeux adaptée. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.</p>

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pertinent pour tous les ERC: EUSES

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
Pertinent pour tous les ERC	---	Eau douce	---	0,0004mg/l	---
Pertinent pour tous les ERC	---	Eau de mer	---	0,0004mg/l	---
Pertinent pour tous les ERC	---	STP	---	0,004mg/l	---

Consommateurs

PC35: TGD de l'UE

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PC35	Pertinent pour le lavage	Exposition cutanée du	0,19mg/cm ²	---

PERCARBONATE DE SOUDE GRANULES COATED IMPORT

	en machine, Transferts de matière	consommateur		
PC35	Lavage des mains	Exposition cutanée du consommateur	0,08mg/cm ²	---
PC35	Blanchiment/pré-traitement du linge, Transferts de matière	Exposition cutanée du consommateur	0,75mg/cm ²	---

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.